

RAPPORT D'ÉVALUATION
Diplôme national supérieur d'expression
plastique - Art

École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy

—
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christelle KIRCHSTETTER, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de la culture et la co-tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Située à Cergy (département du Val-d'Oise, en région Île-de-France) depuis 1975, dans un territoire nourri par un maillage d'établissements d'enseignement supérieur très dynamique, elle fait partie de la ComUE (communauté d'universités et établissements) Université Paris-Seine.

Son offre de formation comporte un 1^{er} cycle d'une durée de trois ans validé par le diplôme national d'art (DNA), option *art*, et un 2^{ème} cycle validé par le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *art*, objet de la présente évaluation. Pour ce dernier diplôme, l'ENSAPC est le seul centre habilité en région Île-de-France concernant son obtention par la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), les candidats pouvant bénéficier d'un accompagnement de préparation à ce dispositif.

L'école se singularise par le développement de très nombreux partenariats de haut niveau en articulation avec des structures publiques et privées françaises et internationales. Elle revendique d'être attentive aux développements de nouveaux territoires artistiques ou pédagogiques. Elle soutient un modèle « au présent » qu'elle construit très étroitement avec le monde professionnel, avec les communautés académiques. Dans ce cadre, elle propose une politique de recherche articulant singulièrement théorie et pratique.

En 2017-2018, l'ENSAPC a accueilli 213 étudiants (136 en 1^{er} cycle et 77 en 2^{ème} cycle).

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le DNSEP, option *art*, clôt le second cycle d'étude dispensé par l'ENSAPC. La pédagogie est conduite par des artistes, des théoriciens, des chorégraphes, musiciens, danseurs, auteurs, cinéastes, écrivains, commissaires d'exposition, professionnels du monde de l'art et de la création, présentant des parcours reconnus. La formation se veut expérimentale et met en œuvre une pédagogie où la transversalité entre les différentes disciplines est totale. Elle souligne et favorise l'autonomie de l'étudiant ainsi que son engagement dans les mondes de l'art et sa proactivité. Chaque parcours d'étudiant est singulier et porté par des équipes croisant les disciplines convoquées.

L'école prépare les étudiants à appréhender la complexité du présent, pose la recherche artistique et est attentive à leur insertion professionnelle, à leur devenir d'artiste, d'auteur, de créateur, de réalisateur, de producteur ou de concepteur dans un contexte qui a pris la mesure des enjeux locaux et internationaux.

ANALYSE

Finalité

L'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est une école expérimentale, elle invente une pédagogie qu'elle veut fondée sur la transversalité des pratiques et l'autonomie de l'étudiant. Les domaines de la formation sont très étendus dans une seule option : *art*. Les récents enseignements en écriture, en création sonore, en danse, performance et art de la scène ont renforcé les disciplines fondamentales. L'étudiant, au fur et à mesure de son parcours académique, acquiert des compétences artistiques et intellectuelles et des compétences techniques et technologiques. L'école forme « des acteurs et des producteurs de la vie artistique ». S'appuyant sur la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), elle précise cette orientation en déclinant les compétences correspondantes selon quatre axes (Conduire l'étudiant à se penser comme créateur et auteur - Accompagner l'étudiant dans une prise de position tant artistique et intellectuelle, qu'historique, sociologique, géographique et culturelle -

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences pratiques, techniques et technologiques - Accompagner l'étudiant à l'intérieur d'un réseau national et international de structures professionnelles), permettant ainsi de situer les enjeux de manière explicite.

L'organisation de la formation est telle que l'étudiant est encouragé à développer un parcours singulier et une démarche originale. Celle-ci se fera en explorant potentiellement de nombreux médias, dans le cadre de situations pédagogiques très variées : ateliers, studios, projets collectifs, ateliers de recherche et de création, enseignements théoriques ou techniques, etc. Ces situations riches et variées permettent à l'étudiant d'acquérir une méthodologie de recherche et de production ainsi que le développement d'une position intellectuelle. Une série d'enseignements théoriques de haut niveau structure la formation, elle questionne et affine les positions tant d'auteur que de créateur. La soutenance du diplôme conjugue la soutenance orale du mémoire en 5^{ème} année et la présentation d'un travail plastique sous forme d'une exposition, l'un étant consubstantiel à l'autre. Les jurys sont composés selon les cadres réglementaires de quatre membres extérieurs engagés dans la vie professionnelle, et de professeurs de l'école.

L'école agit à la création d'un environnement lié à la production professionnelle en l'envisageant au temps présent et pas seulement comme une préparation à l'après diplôme. Elle s'est dotée d'une visibilité parisienne avec le lieu d'exposition Ygrec, espace de travail collaboratif et terrain expérimental pour la création émergente. Cet espace polymorphe permet à la pédagogie de croiser la recherche et la professionnalisation. Il est une vitrine, en « mutation », des projets de création de l'école et de ses diplômés. À tout tenter, ce projet peut cependant parfois manquer de définition et de précision.

L'école est dotée de sept ateliers techniques. Ils permettent l'accompagnement par un technicien de la conception et de la réalisation de projets des étudiants, ceux de 2^{ème} cycle bénéficiant de formations spécifiques. Un magasin de prêt de matériel technique, numérique ou d'appareillage divers, et des salles informatiques sont également mis à leur disposition.

Positionnement de la formation

L'école est membre de la ComUE Université Paris-Seine. Celle-ci ouvre un environnement de collaborations pédagogiques et de recherche qui fait preuve d'une grande vitalité. L'ENSAPC, dont le précédent rapport de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) soulignait la grande qualité de son inscription dans l'enseignement supérieur, a encore renforcé ses collaborations avec la ComUE. Elle est partie prenante du Projet d'initiative d'excellence (PIA) « Création et Patrimoine », sélectionné dans l'appel à projets I-site. Dans ce cadre, elle a noué de nombreux partenariats, sous des formes diverses : mutualisations d'enseignements avec le master *Métiers de l'écriture et de la création littéraire* de l'Université de Cergy-Pontoise (qui mériteraient d'être davantage détaillées), co-organisation d'un colloque international « Recherche et création littéraire » en 2015, projets de recherche commun « Cycle et recycle » (2015) avec l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), échanges d'enseignements avec l'Institut d'études politiques Science-Po Saint-Germain-en-Laye (peu décrits dans le dossier d'autoévaluation). Elle envisage en outre plusieurs collaborations (incubateur, formation commune en management de la culture, séminaires, etc.) avec l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC).

Dans le cadre du PIA3 et dans le cadre de l'appel Paris Seine *Graduate school – humanities, creation and heritage* (PSGS-HCH), l'école, avec deux établissements que sont l'École nationale supérieure de paysage de Versailles et l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, rejointes par l'Institut national du patrimoine (membre associé), épaulées par l'Université de Cergy-Pontoise et la Fondation des sciences du patrimoine de Cergy-Versailles, ont créé l'Institut de la création : une formation et des projets qui posent comme axe fondamental la recherche par la pratique et le projet.

On ne peut que souligner le positionnement stratégique de l'établissement, le nombre et l'amplitude des propositions de collaborations auxquelles l'école est associée, la diversité des formes que prennent ces coopérations. Toutefois on s'interroge sur l'étendue et la diversité de ces initiatives. Afin que l'école puisse se positionner plus clairement, il serait intéressant d'établir une évaluation de ces situations, et de la multiplication de ces partenariats et projets d'envergure.

Plusieurs principes, dégagés des débats problématisant les pratiques de la recherche en art (notamment « *practice based* » et « *practice led research* »), guident le développement de la recherche de l'école (recherche en art, invention de formes, y compris de diffusion et de valorisation). Le positionnement de la recherche est clair et pertinent. L'école articule ses projets de recherche en cohérence avec la position qu'elle soutient et décline ceci dans le cursus d'études. En effet, la pratique de mémoire des étudiants intègre cette orientation, en ne le soumettant pas à une forme posée *a priori* mais en incorporant la forme au processus de recherche.

Depuis 2010, l'école conduit nombre de projets en lien avec des partenaires extérieurs. Ces projets ont généré différents formats (séminaires, workshops, etc.) et se sont manifestés sous différentes formes (éditions, expositions, rencontres publiques). Le dossier d'autoévaluation énumère 26 partenaires pour un total de 77

étudiants inscrits. Ces multiples projets, impliquant des « étudiants comme des chercheurs » (non pas comme des projets enrichissant une recherche), sont certes variés mais les lignes qui président aux choix sont parfois difficilement décelables et certains objectifs sont peu clairs. Ainsi le projet « *Media Mediums* » (2013-2017), en partenariat avec l'Université Paris 8 et avec le soutien du Labex Arts-H2H (Laboratoire d'excellence des arts et médiations humaines), a donné lieu à une exposition dans la galerie Ygrex et à une vaste production d'éditions qui semblent davantage attester d'un dispositif d'accumulation peu réflexif qu'à une recherche de sens.

L'école propose deux programmes de recherche postgraduate « *Art by translation* » et « *Moving Frontier* », en lien notamment avec les États-Unis et le Cameroun. Ces projets sont ouverts aux étudiants de 2^{ème} cycle qui peuvent y être associés ponctuellement. Deux anciens étudiants ont intégré ces programmes. Ces projets participent à l'internationalisation de l'école, que ce soit en terme de recrutement, de partenariats ou de contenus. Ils constituent des ouvertures singulières.

En 2018, un laboratoire pluridisciplinaire LaRa a été créé. Reconnu sous la forme d'unité de recherche par le ministère de la culture, il s'inscrit dans l'instauration des doctorats de recherche intégrés dans le cadre de la *Graduate school*. Cette unité de recherche fonctionnera comme un laboratoire collectif destiné à fédérer la communauté des enseignants-chercheurs de l'école, à les accompagner vers le doctorat ou l'habilitation à diriger des recherches et à accueillir les doctorants, son ambition est de réunir plus étroitement la communauté des enseignants afin de nourrir les positions réflexives en interne, ceci en associant les chercheurs à un espace de réflexion méthodologique (théorie/pratique), un espace de propositions, un lieu de conceptions et de suivi de projets. Elle permettra également de poser vis à vis de l'extérieur la politique de recherche de l'école et d'en valoriser les productions et les processus.

Le projet Paris Seine *Graduate School – humanities, creation and heritage* donne des possibilités intéressantes de recherche et de travail à des artistes chercheurs. Il faut par contre souligner le point fragile de ce projet (point imposé par la réglementation en vigueur), mis en évidence par la nécessité de recourir à un co-encadrement du doctorat par un chercheur en sciences humaines et sociales et par un encadrant professionnel ou praticien de la discipline concernée : au moins l'un des deux encadrants doit être titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR). Comme le souligne le dossier d'autoévaluation, le nombre d'encadrants professionnels ou praticiens de la discipline concernée ne sont que rarement titulaires d'une HDR. Il s'agit là d'une problématique complexe mais essentielle dans le choix stratégique de l'établissement. Le risque, important, de rencontrer des incompréhensions entre les différentes méthodologies de recherche (surtout de la construction de la soutenance) est à surveiller. La spécificité de la recherche en art et par l'art, bien explicitée dans le dossier d'autoévaluation, est essentielle à la construction du diplôme de niveau master, en lien étroit avec la pratique pédagogique de l'ENSAPC.

De manière générale, la richesse, la diversité des propositions dans le domaine de la recherche ainsi que la variété des acteurs ou des partenaires est manifeste. Cependant il est nécessaire de veiller à la cohérence au niveau du dispositif pédagogique et des objectifs poursuivis, le foisonnement risquant de faire place à la dissolution du sens.

L'école choisit de se positionner auprès des structures professionnelles, elle en fait sa spécificité et affirme le projet d'une professionnalisation au présent. Elle présente des liens très engagés et fournis, soutenus par des dispositifs précis avec de très nombreux partenaires et à des degrés divers : institutions du monde de l'art telles que le Centre Pompidou, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le Centre national des arts plastiques, le Centre national de la danse, la Monnaie de Paris, la Fondation Louis Vuitton. Elle a également établi de nombreux partenariats avec des structures sociales : l'ASSFAM (Association service social familial migrants) ou encore des institutions judiciaires ou pénitentiaires. Elle mène de nombreux projets coordonnés par des enseignants : des workshops extra-muros sur le territoire national ou à l'international, des projets d'intervention dont certains sont proposés et animés par des étudiants qui constituent des mises en situation à l'échelle 1 intégrant des données techniques, budgétaires et juridiques.

Cette proposition de partenariats répond à la position d'affirmer une professionnalisation au présent. Elle est cohérente avec les objectifs de l'école et se pose au plus près de multiples situations contemporaines que les jeunes artistes, auteurs, créateurs, professionnels, sont amenés à innover. En outre, l'école fait preuve d'une politique intégrée de partenariats pour des formations liées à des domaines artistiques présents au sein des enseignements comme la création sonore, la conservation et étude du patrimoine, danse performance, création littéraire.

L'ENSAPC dispose d'une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante. Elle attribue chaque année des aides à des réalisations de projets des étudiants sélectionnés sur dossier artistique complet (budget, co-financement avec des partenaires, proposition de restitution). Les projets soutenus sont de nature très diverse.

Le dossier d'autoévaluation rend compte d'un deuxième volet important que l'école a architecturé afin de soutenir les défis contemporains d'égalité et de diversité. Des actions visant à créer des dispositifs opérants en termes de lutte contre les déterminismes sociaux et d'affirmation d'égalité des chances sont menées de manière volontariste.

L'ENSAPC a intégré la plateforme d'admission Post-bac afin de répondre à des impératifs de mixité et de diversité sociale. Afin d'incarner ce projet, elle a reconverti son processus d'admission en 1^{ère} année de 1^{er} cycle en organisant la rencontre entre un jury de trois professeurs de l'école et les candidats à l'entrée (environ 650 chaque année), ceci visant à réduire l'écart en termes de capital social et culturel des postulants, induit par la nécessité de réaliser un portfolio.

En juillet 2018, l'école a obtenu le double label de certification Diversité et Égalité. Ce travail de concertation et d'administration a reposé sur une série d'actions concrètes : dispositif d'information et sessions de formations pour le personnel administratif, adoption d'une charte éthique hommes-femmes, état des lieux de la situation des étudiants, réflexions sur les dispositifs pédagogiques et de productions d'œuvres.

Par ailleurs, un rapprochement avec des établissements du secondaire a été établi (présentation dans les lycées, organisation d'un stage de préparation pour les lycéens, institution d'un référent de discrimination, modification du formulaire d'inscription, etc.), avec notamment la mise en place d'un jumelage avec deux établissements secondaires (ceci grâce au dispositif Diversité et Égalité).

L'internationalisation de l'école est probante, elle est pensée sous deux formes. C'est à la fois l'internationalisation de l'environnement, que ce soit la recherche, la formation, l'insertion professionnelle, les professeurs, l'administration. L'objectif est ici de renforcer la vision et la qualité de la politique internationale dans les différents champs et d'ouvrir l'école au monde. C'est aussi le développement de partenariats en fonction d'une recherche d'excellence (partenaires qui partagent la vision stratégique de l'école et ses ambitions) et selon un objectif de diversification (géographique, culturelle, artistique, intellectuelle, etc.)

Le réseau de partenaires Erasmus comprend 21 établissements en Europe, 11 en Amérique, 4 en Asie, 3 en Afrique. Il permet une mobilité étudiante, enseignante et administrative soutenue par une politique de bourse. La mobilité étudiante est obligatoire en 1^{ère} année de 2^{ème} cycle. Dans le cadre extra européen, les projets de mobilité étendue ont produit le développement de propositions de workshops croisés (à Tel Aviv autour du travail de Walter Benjamin) ou de propositions pédagogiques (à Tiblisi dans le cadre de l'atelier de recherche et de création (ARC) « *Massage Production* »).

Sur les cinq dernières années, les mobilités entrantes (de 2 à 8) et sortantes (de 15 à 33) sont en constante augmentation. Le travail réalisé afin de construire un contexte d'accueil pour les étudiants internationaux (guide bilingue d'accueil pour les étudiants, traduction du site web en anglais, accompagnement administratif des étudiants, recrutement d'un moniteur étudiant) est complet et de qualité.

Chaque année, l'école propose une dizaine de projets impliquant des institutions étrangères (invitations, workshops, voyages d'études, etc.). Ces projets sont portés par les enseignants et viennent nourrir le programme de formation et de recherche des étudiants.

L'ENSAPC est membre de la Ligue européenne des instituts des arts (ELIA) et participe à ses conférences biennuelles. Elle a participé à l'appel à projet « *Creator Doctus* » sélectionné en 2018 par Erasmus + à l'initiative de la Gerrit Rietveld Académie et de l'agence européenne EQ-Arts. Le projet associe six écoles supérieures des arts qui elles-mêmes peuvent intégrer un partenaire professionnel. Il mènera pendant trois ans une réflexion sur le doctorat par la pratique artistique et vise la production de savoirs et de recommandations en vue de la mise en place de doctorats de cette nature.

Organisation pédagogique de la formation

La formation conduisant au DNSEP, option *art*, repose sur deux principes : l'autonomie de l'étudiant et la valorisation de son projet personnel.

L'étudiant compose son parcours annuel en optant pour des choix singuliers dans le panorama des possibilités offertes par l'école. Il n'y a pas de maquette pédagogique *a priori*, mais bien un cadre qui permet la progressivité des cursus d'études et qui garantit une série d'équilibres entre des cours théoriques, des lignes de recherche, des ARC et des studios d'apprentissages de techniques particulières (volume, son, édition, impression et sérigraphie, photo, vidéo). Des séminaires (destinés à tous les étudiants de 2^{ème} cycle et obligatoires) complètent la formation, ils sont ouverts à des personnalités extérieures, ils constituent des espaces pédagogiques où s'essayent les qualités discursives de présentation du travail articulées à des questions d'exposition. Ce qui distingue les ARC des studios ou des lignes de recherche mériterait davantage de lisibilité. Différentes pratiques artistiques (danse, musique, écriture, cinéma, etc.) viennent selon les opportunités ou les nécessités soutenir le projet de l'étudiant.

La transversalité est proposée à deux niveaux : entre les domaines et les pratiques et entre les niveaux d'études. Cette autonomie est inscrite au sein de trois unités d'enseignement (UE) autour des enseignements théoriques et l'initiation à la recherche, des enseignements pratiques (production, réalisation, expérimentation), et de l'investissement de l'étudiant dans son travail personnel et la réalisation d'une production (exposition, séminaires de coordination, stages, mobilité internationale, etc.). Le livret de l'étudiant décrit clairement le dispositif et l'étudiant valide un contrat d'études qui permet la formalisation

de ces choix. Ce livret précise aussi les modalités d'évaluation, le règlement des études quant à lui cadre le dispositif d'évaluation et de rattrapage des UE.

La 1^{ère} du DNSEP, option *art*, est une année de recherche et d'expérimentation. En début de formation, l'étudiant choisit un directeur de recherche parmi les praticiens ou les théoriciens de l'école. Celui-ci l'accompagne dans la formulation de son projet et le développement méthodologique de la recherche retenue (problématisation, expérimentation et aboutissement de sa forme, élaboration du corpus de références).

La 2^{ème} année d'études est articulée en deux temps consécutifs : celui de la conception, de l'élaboration et de la réalisation du projet plastique (présenté devant un jury, ce qui nécessite d'en penser et construire sa mise en espace et son argumentation) et celui consacré à la préparation de la soutenance plastique du diplôme.

L'inscription de la mobilité internationale rendue obligatoire et le développement du pôle langue sont bien présents. L'école a intégré deux propositions relatives aux langues dans le dispositif pédagogique : l'une permet de suivre et de valider un cours d'anglais annuel de mise en situation (cours optionnel qui permet aux étudiants de développer des compétences linguistiques pratiques liées à l'actualité de l'art contemporain et à la communication du projet de l'étudiant et de situations professionnelles appliquées), l'autre permet l'accès à l'offre du Centre inter-composantes d'enseignement des langues (CIEL) de l'Université de Cergy-Pontoise (participation aux cours de conversation en anglais, allemand, chinois, espagnol et japonais). Il faut souligner l'accès des personnels à l'offre de formation en anglais de l'Université de Cergy-Pontoise (cours collectifs et ateliers) ainsi qu'aux formations de sauveteur secouriste.

La structuration de la formation est lisible, elle n'a pas fait l'objet de remaniement majeur depuis la dernière évaluation de l'AERES. La maquette pédagogique retient explicitement ce qui constitue l'originalité historique du projet fondateur de l'école, à savoir la transversalité des enseignements et des domaines artistiques et l'autonomie de l'étudiant.

Pilotage de la formation (dont résultats constatés)

L'équipe pédagogique est constituée de 27 enseignants de profils remarquables et de sept responsables d'atelier de pratique artistique. Les enseignants sont issus de champs disciplinaires différents et de domaines variés. Le rapport d'autoévaluation atteste de leur vitalité artistique au plan national ou international (expositions, publications, éditions, etc.). Leurs parcours permettent un maillage très vif avec de nombreux partenaires du monde des arts de la culture ou d'autres domaines. Les responsables d'ateliers techniques sont aussi des professionnels attestant d'une pratique soutenue. En outre, l'école fait appel à des intervenants extérieurs pour des moments ponctuels ou des inscriptions plus longues dans des projets pédagogiques ou de recherche. Elle a créé un poste de « *visiting professor* », visant à recruter pour une année un intervenant international.

On constate que 5 des 6 techniciens et 19 des 27 enseignants sont des hommes. En cohérence avec le label de diversité et d'égalité, l'école devrait œuvrer à un meilleur équilibre entre les hommes et les femmes, d'autant que cette orientation existe pour l'invitation des « *visiting professor* » et dans la composition des instances statutaires de l'école, notamment le conseil scientifique.

L'équipe administrative compte un responsable des études et de la recherche, un responsable des relations internationales et un secrétariat pédagogique composé de cinq personnes.

L'école fait appel à des moniteurs étudiants, à concurrence de 21 heures hebdomadaires maximum, pour des fonctions spécifiques, soit dans les champs techniques, soit pour les éditions, la documentation ou la mise en œuvre du projet Ygrec.

Les statuts de l'établissement prévoient trois instances : le conseil d'administration (CA), la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE), le conseil scientifique (récemment muté en conseil de laboratoire). Chacune des instances veille à la démarche qualité.

La pertinence de leur composition (le CA et la CRPVE prévoient maintenant une représentation étudiante), la régularité des réunions (la CRPVE se réunit 4 à 6 fois par an) et l'intégration à leur processus décisionnel du dispositif d'autoévaluation attestent d'un pilotage de la formation de qualité. Ceci est renforcé par le fait que d'autres espaces de travail mettent en perspective les questionnements, évaluent ou nourrissent la réflexion sur le fonctionnement général de l'établissement ou de la pédagogie. Ainsi, trois réunions associant les équipes enseignantes et l'administration se tiennent chaque année, des réunions mensuelles rassemblent les représentants des années d'études, des réunions spontanées de groupes de travail spécifiques ont lieu pour répondre à des préoccupations ponctuelles. Ceci permet d'enrichir la démarche qualité et témoigne de la vitalité et de l'effectivité d'un pilotage partagé et intégré.

Le conseil scientifique a évolué vers un conseil de laboratoire. Le conseil scientifique était composé pour moitié d'enseignants de l'école engagés dans des projets de recherche et pour moitié de personnalités

qualifiées. La composition du conseil de laboratoire n'est pas présentée, il convient d'être vigilant sur ce point afin de maintenir une recherche innervant les problématiques d'une école d'art.

Un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants est distribué en fin d'année académique, il permet de dresser un état des lieux sur les propositions pédagogiques et l'organisation du cursus d'études. Le processus se fonde sur la récolte d'avis argumentés. L'évaluation se fait dans l'anonymat sur une plateforme en ligne. Chaque enseignant reçoit les éléments propres à son enseignement. Les éléments transversaux sont diffusés à la communauté. Les données recueillies sont travaillées lors des réunions des différentes instances. Ce dispositif est très bien intégré au pilotage de la formation et permet d'agir à différents niveaux.

La démarche de double labellisation Égalité et Diversité et les rapports des jurys de diplômes (dont certaines observations ont été suivies d'effet) contribuent activement au processus qualité de l'offre de formations.

L'école a pris en compte les recommandations émises lors de la précédente évaluation du Hcéres : les outils de gouvernance, le pilotage de la formation et le suivi du devenir des diplômés ont été largement améliorés. Les étudiants ont véritablement une voie à tous les niveaux du dispositif d'autoévaluation, ce qui est remarquable.

Si l'ENSAPC n'a peut-être pas activement posé les questions relatives à son devenir, elle a néanmoins mis en place une série d'outils (nouveau maillage territorial, participation à des appels à projet, conventions de partenariats précisées) qui vont lui permettre de positionner différemment la formation et lui donner de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives.

La communication en matière d'acquisition des connaissances et des compétences est claire et vertueuse. Les modalités d'évaluation correspondent aux différentes situations d'enseignement et aux démarches pédagogiques. Elles accompagnent significativement le parcours de l'étudiant. Les membres de jury des diplômes sont de grande qualité. Les instructions sont clairement communiquées aux parties (jurys et étudiants).

Le livret de l'étudiant est précis et complet, il constitue un excellent outil de présentation de l'école aux étudiants.

Les modalités de recrutement en 2^{ème} cycle sont clairement décrites, avec deux formes de recrutement (interne et externe). Elles opèrent sous des modalités différentes mais prennent en compte les mêmes critères d'évaluation des candidatures.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables (un peu plus de 40 inscrits en 1^{ère} année et un peu moins en 2^{ème} année), ce qui correspond à la capacité d'accueil de l'école à la fois en termes logistique (ressources et espaces) et en termes d'encadrement pédagogique. L'attractivité internationale est aux alentours de 25%.

Sur la période 2014-2018, les taux de réussite au diplôme sont satisfaisants (près de 90%).

Un nouveau questionnaire relatif au suivi du devenir des diplômés a été mis en place en 2018 et adressé à 379 anciens diplômés ayant quitté l'école depuis 15 ans. L'objectif était de recueillir des données sur leurs parcours et leurs trajectoires professionnelles, d'interroger le caractère professionnel de leur activité et d'établir une analyse qualitative des données recueillies.

Une cartographie, jointe au dossier d'autoévaluation, permet d'attester de la variété et de la qualité des pratiques de création des anciens étudiants de l'école. 92% des diplômés déclarent exercer une activité professionnelle dont 85% dans le champ de la création : arts plastiques (39,1%), cinéma et audiovisuel (5,8%), gestion et management de la culture (5,4%), graphisme design communication (8,7%), enseignement (13%), architecture, aménagement, urbanisme (1,1%). Pour 58% des diplômés, l'activité artistique s'exerce en France (49%) et à l'étranger (9%). Enfin, 29% ont engagé une poursuite d'étude (masters spécifiques, doctorats, post-diplômes).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dynamique générale des projets de l'école (notamment au sein de la ComUE et en termes de professionnalisation et d'internationalisation).

- Position affirmée de la recherche qui va de la question doctorale, aux laboratoires et projets de recherche jusqu'au mémoire des étudiants.
- Diversité et qualité de l'équipe pédagogique.
- Importance de l'activité professionnelle des diplômés qui contribuent à la qualité et à l'attractivité de l'école.
- Travail significatif sur les questions de diversité et d'égalité, de lutte contre les discriminations autant dans les processus de recrutement des étudiants que dans les projets professionnels et l'implication de l'administration.
- Pilotage de la formation très bien structuré et mise en place d'une démarche qualité.

Principaux points faibles :

- Écart entre les projets réalisés dans le cadre de la ComUE Paris-Seine et le projet pédagogique de l'école qui n'a pas bénéficié de la même énergie.
- Liens insuffisamment établis entre la construction institutionnelle de la recherche et l'impact dans la pédagogie.
- Manque d'explicitation de l'articulation entre la multiplicité des projets et la mise en œuvre de la pédagogie.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) proposait à son origine un projet pédagogique très innovant. La formation retient actuellement ce qui a fait la singularité historique du projet fondateur : la transversalité et l'autonomie de l'étudiant. Les domaines d'enseignement sont étendus avec l'insertion de nouvelles disciplines (écriture, création sonore, chorégraphie, etc.) et permettent l'exploration de nouveaux territoires. L'école atteste par ailleurs de la qualité de sa formation par les artistes qu'elle a formés. Leur insertion professionnelle et leur activité sont de grande qualité. Néanmoins on constate que l'ENSAPC, très active par ailleurs, n'a peut-être pas suffisamment travaillé à l'affinage de son modèle pédagogique, à l'aune des nouveaux projets, modèle qui gagnerait à être réévalué et réaffirmé. Même si le dispositif de pilotage décrit la prise en compte de nombreux avis, le dossier d'autoévaluation ne fait pas assez état de l'aspect réflexif sur le cœur de la formation, il développe davantage la vitalité de l'école en termes de projet. C'est le positionnement de l'école sur le présent qui est le plus singulier, il devrait être mieux porté. Dans ce cadre la maquette pédagogique pourrait être questionnée et repensée.

L'école a été très active sur nombre de chantiers nettement aboutis : la structuration de partenariats, le développement de la cohérence de la dimension professionnelle, l'inscription de la mobilité internationale dans le cursus d'études et le développement du pôle langue. La force et le positionnement de la recherche sont à noter. La richesse, la diversité des propositions ainsi que la variété des acteurs ou des partenaires académiques et professionnels est manifeste. L'école a également intégré des réseaux internationaux de grande ampleur. Le nombre et l'amplitude des propositions de collaboration auxquelles l'école est associée, la diversité des formes que prennent ces coopérations lui permettent de se positionner favorablement pour de nouveaux horizons. Ceci est certes remarquable, toutefois l'ENSAPC doit veiller à garder une politique intégrée en termes de formation et à rendre lisible ses priorités. Le foisonnement des activités peut interroger. En effet l'ajustement de la formation n'est pas toujours lisible et parfois la logique du nombre (mise en avant dans le dossier) tend à primer sur le sens des propositions. Il appartient à l'établissement de poser des priorités et d'évaluer les retombées et la pertinence des projets engagés afin d'éviter la dispersion dans le « trop » (spécifiquement le nombre de projet de recherche au prorata du nombre d'enseignants et d'étudiants atteste de cette nucléarisation). Une politique de recentrement de la formation pourrait être bénéfique.

La participation aux projets de la ComUE Université Paris-Seine a ouvert un environnement de collaborations pédagogiques et de recherche qui fait preuve d'une grande vitalité. Le dynamisme de l'école est à souligner. Cependant on peut craindre que l'énergie et l'investissement que cela requiert n'induisse un effacement de l'école au profit de projets d'ampleurs. Il importe de travailler à l'intégration des actions au sein de la formation, et d'en évaluer les résultats en fonction des ressources mobilisées.

La méthode d'autoévaluation est précise et le relais de ses résultats dans les instances décisionnelles de l'école est bien organisé. Ceci est remarquable et contribue de manière significative à la démarche qualité de la formation. Les dispositifs mis en place sont opérants à différents niveaux et contribuent à mettre en œuvre des évolutions d'organisation ou des évolutions pédagogiques. Les étudiants sont associés aux

processus de pilotage de la formation et les anciens diplômés largement consultés. Ce pilotage est à poursuivre, en veillant à encore mieux prendre en compte la démarche de la labellisation Égalité et Diversité, en particulier s'agissant de la représentation homme/femme parmi les postes d'enseignants (spécifiquement les postes techniques).

L'internationalisation est partie prenante de la formation, elle irrigue l'environnement de l'école, ses formations, la recherche et ses partenariats. De nombreux efforts ont été réalisés afin de soutenir les mobilités entrantes et sortantes. Ils se vérifient dans l'augmentation des chiffres de mobilité et on peut souligner la participation en pleine cohérence au projet *Creator Doctus*. Ceci offre de belles perspectives pour l'avenir nomade des nouvelles générations d'étudiants et leur ouverture au monde.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Cergy, le 17 juin 2019

AFFAIRE SUIVIE PAR:
Antoine Idier
M antoine.idier@ensapc.fr
T +33 (0)1 30 30 54 44

T +33 (0)1 30 30 54 44

F +33 (0)1 30 38 38 09

ACCUEIL @ ENSAPC.FR

WWW.

Jean-Marc Geib, Directeur
Département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Monsieur le directeur,

Dans son rapport d'évaluation du Grade Master du Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) délivré par l'ENSAPC, l'HCERES reconnaît la qualité et la densité de la formation expérimentale proposée par l'établissement.

Le rapport souligne le dynamisme des projets de l'école, son positionnement en termes de recherche, appuyé sur les pratiques artistiques et le dialogue avec la théorie, la richesse de son équipe pédagogique, la professionnalisation soutenue des étudiants, l'internationalisation approfondie du cursus, le travail sur les questions d'égalité et de diversité, ainsi que la mise en place d'un fort et dense réseau de partenaires, tant dans le champ de la création qu'au sein de l'enseignement supérieur, notamment par les collaborations menées au sein de l'Université Paris Seine.

En outre, le rapport constate que les points jugés faibles lors de la précédente évaluation ont été significativement travaillés et améliorés.

À plusieurs reprises, toutefois, le rapport questionne le projet pédagogique de l'école, qu'il juge insuffisamment travaillé.

Pourtant, ce projet pédagogique est indissociable des dimensions dont le HCERES salue la qualité et l'excellence : la pédagogie n'est pas une composante autonome de l'établissement, mais elle est travaillée et nourrie en permanence par la dynamique partenariale, la recherche, la professionnalisation, l'internationalisation, la politique égalité/diversité qui contribuent à la construire en même temps que leurs choix stratégiques sont façonnées par elle. Le dialogue est constant entre la pédagogie et les autres aspects du projet de l'école.

À titre d'exemple, les multiples partenariats menés par l'établissement ne sont pas des collaborations hors sol : en proposant des situations de travail spécifiques, ils innervent, concrètement et matériellement, les enseignements et le travail des étudiants, leur apprentissage de compétences intellectuelles, techniques et réflexives, l'expérimentation dans des contextes inédits. Il faut le souligner : chacun des partenariats se traduit ainsi dans des possibilités pédagogiques originales et inédites offertes pour les étudiants de l'école (que ce soit le travail dans une situation professionnelle auprès d'une structure reconnue, l'accès à des enseignements pour les conventions de mutualisation, etc.).

De même, le développement de la recherche (structuration d'un laboratoire, mise en place d'un doctorat par la pratique) est en étroite connexion avec la pédagogie et le cursus. Il repose sur la manière dont la recherche est pratiquée à l'école (via les pratiques, le langage, les méthodologies, les formes et le vocabulaire de la création contemporaine) - dans le cadre du mémoire de Master, des projets de recherche menés par les enseignants, etc. - et innerve en retour le cursus. Les "lignes de recherche", projets menés sur plusieurs années, se traduisent par exemple par l'organisation de séminaire, par la production par les étudiants de pièces artistiques et par leur pleine participation aux processus de travail.

Le rapport de l'HCERES s'interroge également sur le foisonnement et la richesse des projets de l'ENSAPC, ainsi que sur un éventuel déficit d'unité et de cohérence. Toutefois, cette diversité (d'ailleurs reconnue comme un point fort de l'école) et ce pluralisme, loin de constituer une faiblesse, forment un véritable atout pour l'école ; ils ont même été en partie recherchés dans les récents recrutements. Ils sont le reflet des parcours des enseignants de l'école, professionnels reconnus, engagés et pleinement légitimes dans leurs champs d'appartenance. L'éventail des propositions offertes aux étudiants permet à ceux-ci de construire un parcours véritablement en phase avec leurs aspirations et leurs projets professionnels.



Soulignant les efforts menés par l'établissement en termes d'égalité et de diversité, le rapport s'attarde à juste titre sur la composition des équipes de professeurs et de responsables d'atelier. En la matière, il faut souligner la marge de manœuvre relativement limitée de l'établissement, notamment dans un contexte de faible de nombre de postes ouverts au concours. L'équipe étant en majorité composée de fonctionnaires titulaires, une transformation de sa composition dépend des départs en retraite et des mobilités internes. Notons que les derniers recrutements de professeurs par la mobilité interne (à la rentrée 2018) ont conduit à un recrutement strictement paritaire.

Vous remerciant, vous et les experts, pour ce rapport et pour votre attention, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-François Etancelin
Secrétaire général en charge des fonctions de
directeur par intérim



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)